

Les règles générales de l'objectivité

François Sébastianoff

On sait que, depuis la préhistoire, repérer des régularités dans la succession des événements a permis aux hommes de prévoir, donc d'agir sur leur environnement, humain et non humain, de façon sélective, avec une efficacité croissante. De cet effort de prévision en vue de l'action est née, dans le contexte d'un processus de spécialisation des fonctions sociales étalé sur des millénaires, une pratique qu'on appelle aujourd'hui, de façon souvent confuse, « la science ». Les multiples conséquences de cette pratique sur nos modes de vie et de pensée, pour le meilleur et pour le pire, justifient que nous essayions de comprendre à quoi tient son efficacité, et plus généralement de réunir à son sujet les moyens d'une information critique.

Au lieu de partir des réflexions fournies par les philosophes, j'ai donné la priorité à la pratique des chercheurs eux-mêmes et à leurs discours sur cette pratique. Pour eux, l'efficacité de la pratique scientifique tient essentiellement à l'imagination, qui fournit les hypothèses, et à l'objectivité, qui exige de les éprouver. Je me propose essentiellement de préciser ce rôle de garde-fou joué par l'objectivité.

On évitera, au préalable, de confondre les règles de l'objectivité avec les autres aspects de cette pratique sociale hétérogène étiquetée « la science » : concepts généraux (séduisants pour l'imagination tant qu'on les manie de loin, mais en réalité précis et très abstraits), savoirs (acquis, mais toujours pro-

visoires), moyens techniques (plus ou moins sophistiqués, utiles ou nuisibles), institution (chargée en principe de produire des savoirs, bloquant en fait certaines recherches, certains résultats), imposition de choix de société, maintien des structures de domination, etc. C'est en jouant sur de telles confusions que nos sophistes postmodernes et autres penseurs médiatiques visent à faire passer l'objectivité scientifique pour une simple convention, et obligent parfois, pour leur répondre, à rappeler quelques banalités.

Dans leur grande majorité, les chercheurs emploient couramment les termes « objectif » et « objectivité », sans éprouver le besoin de les définir de façon précise, pour caractériser tantôt leur comportement de recherche, tantôt les résultats qu'ils acquièrent grâce à ce comportement. C'est le premier de ces deux emplois qui me retiendra dans le présent article.

L'objectivité scientifique comme comportement me semble caractérisée par quelques constantes générales, communes à tous les domaines de recherche, fondamentale ou technologique, qu'il s'agisse des domaines physiques, biologiques ou sociaux, y compris pour ces derniers les sociétés humaines et les individus qui en font partie. Ces constantes n'ont rien de mystérieux, pourvu qu'on utilise un vocabulaire précis sans jargon inutile. On peut leur donner le nom de « règles » (terme dont les connotations sont moins ambitieuses que celles de « principes »), à condition d'éviter un malentendu. Ces règles relèvent bien de la notion de méthode, du « avoir à faire », mais ne constituent pas une « méthode pour trouver », laquelle, on le sait, n'existe pas (il existe bien des recettes, mais elles sont essentiellement

empiriques et propres à chaque domaine de recherche). Les règles générales de l'objectivité constituent seulement une méthode de validation des hypothèses.

Règle 1

Les chercheurs visent une réalité dont ils supposent qu'elle a en général existé bien avant eux, qu'elle a été et qu'elle est largement indépendante de leur imagination et de leur action, et que, pourtant, elle ne leur est pas totalement inaccessible. Pour ce qui est de l'atteindre, il ne s'agit pas de cette sorte d'enregistrement direct et impartial avec lequel le grand public confond encore souvent l'objectivité, suivant en cela un réalisme ou un positivisme naïfs. Dire de ce qu'on appelle communément une table « Ceci est une table » ou « Ceci est un sous-ensemble de particules » implique, dans les deux cas, des références théoriques. Les chercheurs partent toujours d'hypothèses :

« Dans la démarche scientifique, c'est toujours la théorie qui a le premier mot » (Jacob, 1981, p. 124).

Ils font donc appel à leur imagination (la même qui nourrit la créativité dont Réfractions a fait le thème de son n° 11). De ces hypothèses, ils attendent qu'elles leur permettent de comprendre la réalité en vue d'agir efficacement sur elle (nous n'avons pas cessé d'être des animaux luttant pour leur survie, comme nous le rappellent les urgences écologiques actuelles). Mais ils ne pensent pas que, du seul fait de cette attente, une assertion descriptive acquière la caractéristique essentielle des savoirs, c'est-à-dire la garantie d'une correspondance à la réalité : cette correspondance est toujours à vérifier (voir la règle 2).



Dans quelle mesure les chercheurs atteignent-ils la réalité telle qu'elle est (l'objectivité comme caractéristique des résultats acquis est alors dite « forte ») ou seulement la réalité telle qu'elle apparaît à tout observateur humain (objectivité dite « faible »)? Il n'est évidemment pas dans le propos du présent article de répondre à cette question. Si je l'évoque, c'est pour éviter que le lecteur associe indûment les règles de l'objectivité scientifique à des affirmations métaphysiques. La plupart des chercheurs actuels admettent l'idée que leurs résultats correspondent à la réalité, mais cette correspondance ne leur apparaît jamais comme parfaite ni définitivement assurée, et ils hésitent à prétendre que toute la réalité est scientifiquement connaissable. En revanche, ils ne s'auto-risent, ni n'autorisent, au nom d'une telle limitation du réalisme, aucune affirmation religieuse ou plus généralement métaphysique (voir la règle 3). Nos savoirs peuvent demeurer à jamais partiels... Les chercheurs se contentent de partir de l'idée que la référence à une réalité indépendante

de nous et contraignante est incontournable : toute leur pratique les oblige à constater, comme le commun des mortels, que la réalité résiste... Ce que dit la règle 1, c'est simplement que les chercheurs, en sciences sociales comme en physique, visent la réalité telle qu'elle est, c'est-à-dire au sens fort, même s'ils ne sont pas assurés de l'atteindre ou ne l'atteignent, de façon hautement vraisemblable, que dans certains sous-ensembles de la réalité.

Règle 2

Les chercheurs soumettent leurs hypothèses à l'épreuve de la réalité, parce que, pour eux, en tout état de cause, c'est la réalité qui a le dernier mot, sur les discours les plus séduisants. Avant de considérer qu'une assertion exprime un savoir, ils soumettent chaque hypothèse à un contrôle qui est à la fois de l'ordre de la cohérence logique (vérifier que l'énoncé de l'hypothèse ne contrevient pas aux principes d'identité, de contradiction et du tiers exclu) et de l'ordre de l'observation : vérifier, que la réalité ne contredit aucune des conséquences attendues à partir de l'hypothèse. En toute rigueur, c'est dans ce sens restrictif de modèle « non contredit par la réalité » que doit être comprise l'expression, courante chez les scientifiques, de modèle « correspondant à la réalité » (ou l'expression, également courante, mais qui suggère une objectivité plus forte, de modèle « conforme à la réalité »).

En tant que démarche de validation des hypothèses, « [la science] commence au moment où l'on a choisi délibérément un objet d'étude et un angle particulier de vision qui permettra, dans le cadre choisi, de se prononcer sur la pertinence ou la non-pertinence de telle ou telle donnée

» (Martinet, 1985, chapitre 1. 2). Une fois choisi et explicitement stipulé un (ensemble de) critère(s) de « pertinence », à partir duquel on délimite un sous-ensemble de la réalité qui constituera le « champ de pertinence » sur lequel on travaille, et une fois imaginée sur ce champ une hypothèse (qui anticipe toujours plus ou moins sur l'observation), on la met à l'épreuve avec les moyens du bord (directs ou indirects, incluant ou non les observations permises par une expérience, c'est-à-dire par une action concertée sur la réalité), sans corriger les résultats de cette épreuve, qu'ils plaisent ou non à qui que ce soit (voir la règle 4). C'est aux résultats ainsi contrôlés que les chercheurs donnent le nom de « savoirs », au sens propre, c'est-à-dire de façon exclusive, mais toujours provisoire, pour réserver, dans chaque cas, la place à de nouvelles hypothèses qui se révéleraient correspondre mieux que les précédentes au sous-ensemble de la réalité qu'ils pensent avoir atteint. Les chercheurs s'efforcent de mettre leurs hypothèses en réseau, et, malgré la limitation évoquée à propos de la règle 1, la recherche fondamentale ne renonce pas au rêve du modèle le plus englobant, de l'unification de tous les savoirs (qui n'est pas nécessairement synonyme d'omniscience divine).

Corollaire évident de la règle 2 : les chercheurs suspendent leur jugement de réalité quand l'épreuve de réalité est douteuse.

Remarque 1. Pratiquement, les choses ne sont pas simples. N'étant jamais définitifs, ce qu'on appelle couramment « savoirs pratiques », « savoirs techniques » et « savoirs théoriques » n'attendent pas toujours pour être pris en

compte d'avoir été reliés à un réseau cohérent d'hypothèses dûment vérifiées. Mais au niveau le plus général, celui de l'incontournable épreuve de réalité, ces trois cas ne sont pas seulement inséparables parce que chacun d'eux a besoin des autres : ils sont de même nature. C'est ce qui justifie leur dénomination commune de « savoirs », indépendamment de la diversité des motivations qu'ils peuvent susciter chez les chercheurs, comme chez tous les autres acteurs sociaux.

Remarque 2. Bien entendu, les chercheurs sont plus ou moins conscients de la relativité de leurs savoirs : à notre situation d'éléments dans l'univers, à notre système nerveux, à nos instruments, à nos cultures, aux courants d'idées, aux structures de domination, etc.

Règle 3

Les chercheurs s'abstiennent de recourir en guise d'explication à aucun a priori métaphysique : référence à un absolu, transcendant ou immanent, négatif (tabous) ou positif (dieu, âme, esprit, libre arbitre, autocréation, force vitale, nature, dialectique, raison [entendue en un sens plus large que l'effort d'objectivité lui-même, caractérisé par les présentes règles], toute théorie prise comme un dogme, etc.), parce qu'une telle référence revient à se donner au départ l'explication qu'on souhaite trouver à l'arrivée : cercle vicieux, sans valeur explicative. Bien entendu, tout préjugé, au sens le plus banal, est exclu, en principe, pour la même raison.

Remarque 1. La règle 3 est une règle d'économie, un choix méthodologique, auquel on se tient parce qu'il permet

une pratique féconde, ce qui n'est pas le cas des a priori métaphysiques. Par exemple, s'il est vrai qu'une description spiritualiste, personnaliste ou mentaliste peut, comme le témoignage de l'introspection, servir de point de départ pour une recherche, il reste le constat de Changeux : « L'hypothèse dualiste ne me sert à rien » (cf. la répartition célèbre : « Et Dieu, dans tout ça ? – Sire, c'est une hypothèse dont je n'ai pas besoin. »). La règle 3 relève d'abord de la pratique, comme les autres règles de l'objectivité. Celles-ci sont les « règles du jeu » que les chercheurs se donnent consciemment, ou qu'ils suivent de fait sans y avoir beaucoup réfléchi, quand il s'agit de valider leurs hypothèses.

Les chercheurs les plus conscients se gardent de confondre leurs choix méthodologiques avec des affirmations métaphysiques (ou « ontologiques », pour utiliser un terme plus adéquat), affirmations dont le propre est de trancher sur des questions objectivement indécidables. Par exemple, tant qu'ils n'auront pas réussi à valider des hypothèses expliquant comment il se fait qu'il existe une matière qui rend possible le Big Bang, ils se reconnaîtront incapables de prouver la non-existence aussi bien que l'existence d'un « dieu » créateur. De même, en dépit des prétentions majoritaires dans le courant matérialiste actuel, tant qu'ils n'auront pas réussi à expliquer tout ce qui se passe depuis le Big Bang, ils se reconnaîtront incompetents pour prouver la non-existence aussi bien que l'existence d'un « esprit » distinct de ce qu'ils appellent la matière. Tout comme leur athéisme, leur matérialisme est d'ordre non pas métaphysique, mais méthodologique. Aussi les mêmes règles de l'objectivité



sont-elles suivies par tous les chercheurs, quelles que soient leurs positions philosophiques, même s'il est vrai que l'exigence d'observabilité (règle 2) s'accorde plus facilement avec un monisme matérialiste¹ qu'avec aucune forme de dualisme.

Remarque 2. Rigoureusement aussi, l'objectivité n'est pas à confondre avec la rationalité, terme souvent ambigu dans le discours des chercheurs, tantôt utilisé au seul sens d'« objectivité » (cohérence interne et correspondance à la réalité), tantôt en un second sens, impliquant des choix de valeurs considérés comme allant de soi, parce que « fondés en raison », pour tout homme digne de ce nom et « sain d'esprit ». Les connotations objectives du mot « rationalité » occultent le fait que le comportement de celui qui s'en

1. Le monisme est une position métaphysique selon laquelle il existe une seule « substance » (correspondant en général à ce que les scientifiques appellent la matière), et non deux (la matière et, par exemple, l'esprit). Quant au matérialisme, c'est une position métaphysique qui n'a rien de méprisable, ni intellectuellement ni moralement, bien que la plupart des religions utilisent ce terme pour désigner péjorativement « la recherche des jouissances et des biens matériels » qu'elles condamnent, et pour discréditer un courant de pensée qui les contestent dans leur principe même.



réclame est en réalité orienté par des choix de valeurs antérieurs à leur prétendue fondation en raison. Avec le second sens, un certain conservatisme social était fondé en raison aux yeux de Voltaire. Le PDG et les actionnaires d'une multinationale ont un comportement rationnel... par rapport aux fins qu'ils poursuivent. Chacun, de tous les bords politiques, religieux, philosophiques, peut ainsi se réclamer de la rationalité pour justifier ses choix de valeurs. Cela est vrai également pour les militants les plus généreux des droits de l'homme, qu'ils soient croyants ou athées, spiritualistes ou matérialistes. En réalité, on se donne cette fois au départ les valeurs qu'on veut trouver à l'arrivée : cercle vicieux, sans valeur fondatrice. Quant au fait que nos choix de valeurs ne sauraient se déduire de nos savoirs, se reporter ci-dessous à la règle 4, note 2.

Remarque 3. Enfin, l'analyse objective de la réalité ne mérite pas le reproche de « réductionnisme ». Les modèles scientifiques sont « des instruments de transition destinés à être abandonnés ou révisés. [...] le réductionnisme ne porte pas sur le contenu de ce qui est représenté. Il est plutôt une méthode [...] pour décrire la réalité sous une forme compréhensible et communicable » (Changeux, 2002, p. 383).

Les vrais réductionnistes sont ceux qui « simplifient à l'extrême tout ce qui touche à la matière » (Changeux, 2002, p. 19), qui « s'inventent un matérialisme sans matière », « un concept sans élaboration expérimentale » (Bachelard, cité par Changeux), un concept sans valeur heuristique, qui croient encore, par exemple, comme le leur reprochait déjà Monod, qu'analyser les propriétés d'un organe très complexe consiste à les ramener à la « somme » de celles de ses parties.

On peut, au contraire, constater que les propriétés de l'eau ne sont ni celles de l'hydrogène ni celles de l'oxygène (quoiqu'elles soient la suite constante de la combinaison de ces deux éléments), que les propriétés d'une cellule ne sont pas celles de ses molécules, ni les propriétés des réseaux de neurones celles de leurs composants, ni les propriétés d'une foule celles d'un groupe de trois personnes, etc. Prévisible ou non, réversible ou non, le nouveau n'est pas le non-analysable, et l'émergence n'est pas le signe d'une surnature.

Règle 4

Les chercheurs s'imposent de suspendre tout jugement de valeur (« il est bon – ou mauvais – de faire telle recherche, de recourir à tels moyens » ; « tel résultat est – ou non – souhaitable ») quand ils émettent un jugement de réalité (« la recherche sur tel sous-ensemble de la réalité exige – ou non – tels moyens, a donné – ou non – tel résultat »). Pour construire des modèles plus conformes à la réalité qu'à nos désirs, il est évidemment indispensable de distinguer entre la réalité (qu'il s'agisse d'objectivité forte ou d'objectivité faible) et la valeur (cette petite partie de la réalité qu'est le rôle attribué par chaque groupe ou individu, en fonction de ses

François Sébastianoff

intérêts, à tel sous-ensemble de la réalité). Mettre entre parenthèses nos préférences le temps nécessaire pour examiner objectivement une situation donnée (pour savoir s'il pleut ou non) est une pratique de notre vie quotidienne. Cette suspension volontaire est seulement pratiquée par les chercheurs de façon systématique et explicite : ils posent qu'un jugement de valeur n'est pas un critère pertinent pour un jugement de réalité. Dans la pratique scientifique comme dans la vie courante, cette règle est parfois difficile à appliquer, pour des raisons diverses. En ce qui concerne la recherche, une des fonctions de la règle 5 sera précisément de contrôler l'application de la règle 4.

Cette règle de suspension des jugements de valeur qu'est la règle 4 n'est pas seulement indispensable pour écarter les choix de valeurs des chercheurs : elle l'est aussi pour écarter les choix de valeurs des dominants qui financent les recherches. En excluant des jugements de réalité tout jugement de valeur, l'objectivité exclut en droit toute pression des groupes dominants sur l'acte de connaissance lui-même. C'est ce qu'illustre le mot attribué à Galilée après son abjuration : « Eppur, si muove » (« Et pourtant, elle tourne »).

Mais, pour éviter la tyrannie des jugements de valeur, si cette règle de suspension est indispensable, elle est d'une efficacité limitée. En effet, dans chaque cas, elle s'applique seulement le temps d'émettre un jugement de réalité, et seulement pour un sous-ensemble de la réalité délimité en fonction d'un critère de pertinence explicitement stipulé (règle 2). Une fois délimité un champ de pertinence, l'objectivité ne se préoccupe pas de savoir, en amont, quels intérêts ont pu intervenir dans le choix des critères, ni, en aval, à quoi serviront ses jugements de réalité. En ce sens, l'objectivité est un

outil dont on peut se servir à n'importe quelle fin. Et, de fait, elle n'implique pas la suspension des jugements de valeur dans le reste de la pratique scientifique, où ils sont constamment à l'œuvre : au moment de choisir les points de vue, les orientations générales, les objectifs particuliers, les champs de recherche, les critères de pertinence, les moyens, les applications... Mais, sauf référence à quelque a priori (interdite par la règle 3), notamment à l'a priori selon lequel (par confusion de l'objectivité avec la rationalité) il appartiendrait à la raison de décider de nos choix de valeurs, l'objectivité, qui se revendique seule compétente dans les conditions restrictives définies pour les jugements de réalité, déclare sa propre incompétence pour les jugements de valeur. Il y a lieu de distinguer, dans cette pratique sociale qu'on appelle « la science », entre les jugements de réalité, où l'objectivité est seule compétente, et tout le reste, qui relève aussi des jugements de valeur.² En particulier, un critère de pertinence, quoiqu'il ne soit pas lui-même un jugement de valeur, peut être, parmi d'autres critères imaginables, choisi – ou écarté – non seulement parce qu'il est – ou non – en rapport avec la réalité

2. Bien sûr, les jugements de valeur tiennent souvent compte des jugements de réalité, mais ils ne s'en déduisent pas (ils expriment seulement l'importance que nous attribuons, en fonction de nos intérêts, à telle ou telle information fournie par les jugements de réalité). Autrement dit, un jugement de réalité n'est pas un critère pertinent pour un jugement de valeur. Cette réciproque de la règle 4 exclut en droit la tyrannie des jugements de réalité, c'est-à-dire la tyrannie des scientifiques, toujours prompts à s'autoriser de leurs constats pour poser quelque impératif moral, de même qu'elle récuse la prétention rationaliste à fonder sur nos savoirs nos choix de valeurs.



étudiée, mais aussi parce qu'il permet – ou non – un découpage de la réalité favorisant tels ou tels intérêts. L'exemple bien connu pour illustrer ce dernier point est celui de l'économie officielle, dont le champ est délimité, dans l'intérêt des dominants, de façon très réductrice. De même en sociologie du travail, si on définit le travail seulement par référence au critère de la rémunération, le travail domestique des femmes, n'étant pas rémunéré, se trouve hors-champ.

En revanche, si de tels choix sont souvent occultés ou travestis, l'objectivité scientifique n'implique pas d'ignorer leur rôle dans la recherche (la distinction entre jugements de réalité et jugements de valeur est seulement un garde-fou protégeant l'épreuve de réalité). Ainsi, l'objectivité peut servir aussi bien les dominés. En dehors des conditions restrictives propres aux jugements de réalité, l'objectivité n'exige pas la neutralité, pas plus de la part des dominés que de la part des dominants.

En particulier, on peut, sans contrevenir à l'objectivité, non seulement reconnaître au chercheur le droit de dire publiquement ce que ses savoirs l'autorisent à affirmer, mais aussi dénoncer les choix éthiques imposés par les dominants dans la pratique scientifique, à partir des conséquences de ces choix : déséquilibres écologiques (locaux ou planétaires), atteintes à la vie et à la qualité de la vie des humains (actuels ou futurs), atteintes à la qualité de la vie des animaux (à commencer par les souffrances des animaux dits « de labo »), etc. On peut inclure dans la pratique scientifique, sauf en ce qui concerne les jugements de réalité, la référence explicite à d'autres choix éthiques. Cette référence peut par exemple entraîner la prise en compte, en sociologie du travail, de critères autres que celui de la rémunération. Face à des choix, positifs ou négatifs, qu'ils réprouvent, ceux qui participent à la pratique scientifique peuvent soit faire taire leur sensibilité et s'en remettre à l'autorité de leurs supérieurs hiérarchiques ou à celle des dominants de tous poils qui constituent la majorité dans les « comités d'éthique », soit, à leurs risques et périls, adopter un compromis ou rester entièrement fidèles à leur éthique personnelle : l'objectivité ne condamne ni ne justifie aucune de ces attitudes.

Règle 5

Enfin, les chercheurs se soumettent au contrôle par les pairs, c'est-à-dire présentent, aux spécialistes capables de comprendre les mêmes recherches qu'eux, des protocoles susceptibles d'être invalidés. Deux précisions s'imposent ici. D'une part, il s'agit de contrôler l'application des règles 1 à 4. Il ne s'agit évidemment pas de rempla-

cer le critère de la correspondance des hypothèses à la réalité (règle 2) par un pur accord intersubjectif, qui ne peut être, au mieux, qu'un indice en faveur de cette correspondance (une communauté scientifique entière peut se tromper, les exemples ne manquent pas).

D'autre part, le contrôle par les pairs relève d'une intersubjectivité non pas abstraite, entre purs esprits, mais concrète, entre individus réels, représentatifs de groupes sociaux réels. Ces individus ne sont jamais étrangers aux luttes pour la domination. L'objectivité m'oblige à souligner ici que peu de chercheurs partagent entièrement et explicitement la conception que j'évoque ci-après. « La vision de l'agent comme individu (ou "sujet") conscient, rationnel et inconditionné », en particulier l'image scientifique du savant qui observerait le monde, y compris le monde social, d'un point de vue extérieur, sont écartées par la « réflexivité critique ». Celle-ci montre que la notion d'objectivité n'est pas donnée au départ, mais émerge lentement d'une lutte à l'intérieur du champ scientifique. Les chercheurs ont simplement, à l'intérieur de ce champ, intérêt à l'objectivité.

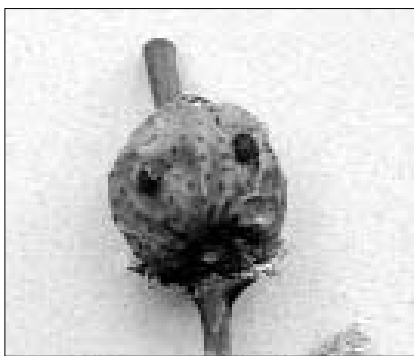
« Nul ne peut forger des armes contre ses adversaires sans s'exposer à ce que ces armes soient immédiatement retournées contre lui, par ceux-ci ou par d'autres, et ainsi de suite, à l'infini. C'est de cette logique, proprement sociale, et non de quelque déontologie illusoire et pharissienne, que l'on peut attendre un progrès vers une plus grande réflexivité, imposé par les effets de l'objectivation mutuelle et non par un simple retour, plus ou moins narcissique, des subjectivités sur elles-mêmes. [...] Pratiquer la réflexivité, c'est mettre en question le privilège d'un "sujet" connaissant arbitrairement exclu du travail d'objectivation. C'est travailler à rendre compte du



“sujet” empirique de la pratique scientifique dans les termes mêmes de l'objectivité construite par le “sujet” scientifique – notamment en le situant en un point déterminé de l'espace-temps social –, [...]. » (Bourdieu, 1997, pp. 141-142).

Dans la mesure où les chercheurs ne pratiquent pas la réflexivité critique, ils ne deviennent pas pour autant incapables de jugements de réalité, mais ils perdent toutes chances, sinon de se rendre « maîtres et possesseurs » de la nature et du monde social (objectif probablement inatteignable : je ne partage pas l'optimisme rationaliste de Bourdieu), du moins de se rendre indépendants à l'égard des dominants en ce qui concerne les choix de valeurs qui interviennent dans leurs recherches.

Quant à l'idée d'une régression à l'infini dans la quête des critères (qui contrôlera les contrôleurs?), elle peut faire l'objet d'une réflexion philosophique passionnante, mais elle n'a pas de quoi arrêter les chercheurs dans leur activité, ni les anarchistes dans leur lutte : prouver le mouvement en marchant est le moyen par lequel, au cours des siècles, la recherche scientifique s'est peu à peu distinguée des spéculations philosophiques. Surtout, on peut choisir de ne pas réserver à certaines



catégories de citoyens (les pairs au sens étroit de la règle 5, les autres scientifiques reconnus, les « autorités morales et religieuses », les dominants politiques et économiques), mais d'ouvrir à tous la réflexion critique sur la pratique scientifique. Pour ce champ de pertinence, l'objectivité elle-même exigera que soient explicités tous les choix de valeurs qui interviennent dans sa délimitation. Bien entendu, ce choix d'une ouverture critique, qui implique de former et d'informer la masse des citoyens, est à imposer aux dominants, multinationales, banquiers et élus politiques, notamment, mais aussi directeurs de recherches et chercheurs de base, complices plus ou moins volontaires, qui, sous couleur de « contrôle par les pairs », font de la pratique dite « la science » un « business » de mafieux.

Bilan

Malgré la nouveauté des résultats acquis au xx^e siècle par la recherche objective (résultats qui peuvent être des concepts et pas seulement des objets découverts ou fabriqués), l'objectivité reste la même. Ceci vaut pour les domaines traditionnellement désignés comme physiques et comme biologiques, en dépit des extrapolations largement métascientifiques auxquelles les concepts nouveaux ont donné lieu et que certains tenants des courants spiritualistes ou postmodernes s'efforcent de faire passer pour des savoirs.

Mais il en va de même pour les domaines touchant les systèmes nerveux et les sociétés (voir dans ce numéro l'article « De la neuroscience aux sciences sociales : la continuité objective »). Au total, notre compréhension du monde, en particulier notre regard sur cette activité sociale qu'on appelle confusément « la science », a bien sûr évolué, ainsi que la place occupée dans nos cultures par la représentation scientifique de ce monde. Mais la démarche scientifique comme telle ne s'est pas « libérée » pour autant des exigences de l'objectivité, les chercheurs visent toujours la réalité en contrôlant objectivement leurs hypothèses, et l'efficacité de cette ambition comme de cette précaution est sans cesse confirmée. Notamment, ni la difficulté à manier les concepts nouveaux, ceux des sciences sociales comme ceux de la physique, ni la mainmise des dominants sur l'orientation de la recherche n'autorisent à considérer l'objectivité comme une convention « au même titre » que les autres, à confondre résultats contrôlés et délires de l'imagination, efforts d'objectivité et a priori métaphysiques, comptes rendus objectifs et manipulations, jugements de réalité et jugements de valeur. En contradiction avec l'air du temps, marqué par le brouillage postmoderne, il est clair que l'objectivité telle que la pratiquent les chercheurs actuels n'a perdu aucune de ses constantes méthodologiques.

Évaluation

1. À mon avis, nous avons intérêt en tant qu'anarchistes, à ne pas jeter le bébé (l'effort d'objectivité) avec l'eau du bain (le reste de la pratique sociale dite « la science », largement subordonnée aux intérêts des dominants).

François Sébastianoff

Devant les maux dont souffre notre société, arrêtons de répéter naïvement « C'est la faute à la science » (ou « à la technique »). Ce discours confus et moralisant est le même que celui des hypocrites qui dissimulent leurs choix de valeurs (par exemple, entre service public et accumulation capitaliste), les rapports de force que ces choix traduisent et les structures de domination qui les imposent. L'objectivité, pourvu qu'elle soit soumise à la réflexivité critique, garantit les savoirs qui nous permettent de lutter contre les dangers naturels, contre les atteintes aux grands équilibres écologiques, contre les hiérarchies de domination, contre leurs moyens de justification, etc. Nos savoirs nous permettent en même temps de nous comprendre nous-mêmes tels que l'évolution de l'univers nous a faits. Au total, l'objectivité est une des conditions de possibilité de toute pensée susceptible de tenir compte de la réalité de manière à assurer au mieux notre survie.

Nous n'avons rien à craindre en posant l'objectivité comme une valeur. Par son refus de l'argument d'autorité, son refus de toute violence intellectuelle, l'objectivité scientifique a en droit un point commun avec l'anarchisme : ni dieu ni maître. C'est à nous qu'il revient d'agir notamment pour que, en fait, les chercheurs ne distinguent pas seulement entre hiérarchies de compétence et hiérarchies de domination, mais aussi entre compétences utiles et compétences nuisibles, et que, en particulier, ceux qui contribuent à analyser les structures de domination, leur établissement et leur maintien, ne s'arrêtent pas en chemin dans cette analyse.

2. Mais notre choix de l'objectivité, comme sans doute tous nos choix de valeurs, les nôtres comme ceux de

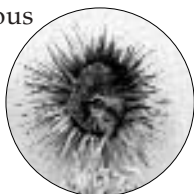


tous les hommes, ne repose sur aucun « fondement », au sens absolu du terme : il relève de la pratique, de l'urgence. Qu'ils soient individuels ou à dimension collective, donc immédiatement politiques, les choix de valeurs résultent de tous nos conditionnements systématiques (éducation, informations, liées aux structures de domination communes à toutes nos sociétés) et d'une infinité d'influences tout aussi déterminantes, mais plus propres à l'histoire particulière de tel sous-groupe social ou de tel individu (facteurs pulsionnels, affectifs, situationnels, etc.), avant que nous puissions seulement en faire un inventaire exhaustif en vue de nous efforcer à l'objectivité. En fait, l'effort d'objectivité n'est au mieux, dans nos choix de valeurs, qu'un facteur parmi les autres. Nos savoirs eux-mêmes nous suggèrent qu'en dernière analyse, malgré leur aide, nous choisissons toujours nos valeurs dans le brouillard. Poser que l'objectivité nous est utile n'est pas un pari très risqué, mais, rigoureusement, c'est encore un pari.

On ne confondra pas la forme de relativisme que je suggère ici avec la caricature qu'en donne le confusionnisme postmoderne (« l'objectivité est impossible », « c'est mon choix », etc.). Mais nous avons également à nous

démarquer du rationalisme, dans la mesure où il confond objectivité et rationalité. L'objectivité exclut la notion de « valeurs rationnelles », aussi bien que celle de « valeurs objectives » ou « naturelles ».

3. De plus, ce pari ne nous suffit pas. Il ne porte que sur l'utilité pour nous d'un outil, l'objectivité, outil dont nous savons qu'il est susceptible de servir n'importe quelle fin. À la différence de Jacques Monod, qui y voyait une éthique, l'objectivité, malgré sa portée très générale, n'a pour nous que la valeur d'un moyen. L'objectivité n'étant ni fondée, en amont, sur aucun absolu, ni compétente, en aval, pour fonder aucun choix de valeurs, la poser elle-même comme une valeur ne nous dispense pas de faire, au même niveau de généralité que les règles de l'objectivité, un autre choix de valeur, qui porte, lui, sur la fin que nous donnons à l'ensemble de nos comportements, dans la situation de lutte où nous vivons.



4. Seulement, notre choix de l'objectivité ne doit pas rester purement verbal, comme chez tant de croyants, qui disent « L'objectivité? Oui, oui », mais s'installent dans la contradiction en continuant à utiliser la notion d'intervention divine, notion que les savoirs éprouvés par l'objectivité rendent peu probable. L'objectivité peut éclairer le pari qui porte sur la fin de nos comportements, nous aider à évoquer la liberté anarchiste d'une façon plus crédible eu égard aux savoirs que l'objectivité a permis d'acquérir, notamment en neurosciences et en sciences sociales.

François Sébastianoff

Auteurs cités

- Pierre Bourdieu, Méditations pascaliennes, Seuil, 1997.
- Jean-Pierre Changeux, l'Homme de vérité, Odile Jacob, 2002.
- François Jacob, le Jeu des possibles, Fayard 1981.
- André Martinet, Syntaxe générale, Colin, 1985.

Nos sophistes postmodernes suggèrent que l'objectivité est pure convention. Mais, pour les chercheurs, elle consiste à appliquer, dans tous les domaines, de la physique aux sciences sociales, les quelques règles générales nécessaires pour valider leurs hypothèses, et par là acquérir les seuls savoirs au sens propre, toujours provisoires, mais fiables, dans la mesure où ils correspondent à la réalité. Pratiquée de façon plus systématique que dans la vie quotidienne, l'objectivité joue le rôle de garde-fou pour l'imagination. Condition nécessaire de toute pensée capable d'assurer notre survie, l'objectivité garantit en particulier des savoirs indispensables à nos luttes, parce qu'ils nous permettent de

Our postmodern sophists suggest that objectivity is sheer convention. But for researchers, it consists, in every field, from physics to social sciences, in applying the few general rules they need to make their hypotheses valid, and therefore to acquire the only knowledge, in the strict sense of the word, knowledge which is always temporary, although trustworthy, insofar it fits reality. Objectivity, practised more systematically than in daily life, acts as a safe guard for imagination. Being the necessary condition of every thought which can ensure our lives, objectivity especially guarantees the knowledge which is essential to our struggles, because it